



Présentation :

Sauvage et authentique cette vallée du Queyras regroupant les villages de Molines et de Saint Véran est propice à la randonnée en raquettes. Les itinéraires permettent la découverte de ces lieux du fond de vallée pour s'élever vers de magnifiques points de vue dévoilant ces mythiques sommets environnants. Les descentes restent un terrain de jeu pour l'amusement et l'hébergement choisit est un lieu reconnu pour son accueil chaleureux et une table de qualité!

Lieu :

France – Hautes Alpes – 05 – Molines en Queyras.

Programme prévisionnel :

Attention : votre accompagnateur reste le seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant pour des raisons de sécurité (niveau physique des participants, conditions météo, conditions du manteau neigeux...)

Vendredi 02 février : rdv sur le parking de La Chalp sur la D5 en face du gîte d'étape La Baïta du Loup (cf. rendez-vous)
Distribution du matériel de progression, randonnée en raquettes de La Chalp pour et autour de St Véran.

Soir du jour 1 : Installation et dîner à la chambre d'hôtes le Val d'Azur.

8 km, 400m de dénivelé soit 4h de marche effective environ.

Samedi 21 janvier : petit déjeuner au Val d'Azur et randonnée en raquettes vers le sommet Bucher. Pique-niques en extérieur. Retour au Val d'Azur en fin d'après-midi.

Soir du jour 2 : Dîner et nuit au Val d'Azur.

10 km, 600m de dénivelé + soit 5h30 de marche effective environ.

Dimanche 22 janvier : Après le petit déjeuner au « Val d'Azur », petit déplacement en véhicule (1,5 km) jusqu'à La Chalp pour partir en direction des crêtes de Curllet par le Bois du Moulin. Prévoir le pique-nique.

8 km, 600m de dénivelé + soit 4h40 de marche effective environ.

Séparation du groupe à La Chalp vers 16h00.

Déplacement pendant le séjour :

Pendant le séjour vous pourrez être amenés à prendre votre véhicule. (Groupe supérieur à 8 pax).

Les déplacements se font en partie à pied mais aussi en véhicule. Votre Accompagnateur possède un minibus 9 places assurés pour le transport professionnel des passagers. Il met donc 8 places à disposition dans son minibus. Si vous désirez en profiter, contactez votre interlocuteur du séjour.

Déplacement en véhicule à prévoir pour les jours 2 et 3.

Groupe :

Cette prestation s'adresse à des individuels regroupés de 6 à 12 personnes.

Niveau technique requis :

Être capable de randonner entre 4 et 6h00 heures de marche au rythme de 3 à 4 km/h avec un sac à dos (30 litres) devant contenir vos affaires personnelles, le repas de midi, votre eau, vos encas et le matériel nécessaire à la randonnée en raquette. Nous sommes en montagne et la météo est parfois capricieuse. Il peut faire très froid et les conditions d'enneigement peuvent varier. Des pauses régulières sont prévues pour privilégier l'esprit de convivialité à celui de compétition, prendre le temps faire des photos, et de profiter pleinement des lieux traversés.

Encadrement :

Par un accompagnateur en montagne, breveté d'état, connaissant la région.

Dates / Période :

Durée : 2 nuits – 3 jours de randonnée raquettes en étoile.

Dates : du vendredi 02 février au dimanche 04 février 2018.

Rendez-vous et dispersion :

Le rendez-vous est prévu à La Chalpe entre Molines et St Véran, devant le gîte d'étape « La Baïta du Loup ». Il est fixé le vendredi 02 février 2018 à 10h30.

La dispersion s'effectuera au même endroit, le dimanche 04 février 2018 vers 16h00.

Un dossier départ vous sera envoyé dans le mois précédent le début du séjour.

Pour la préservation de notre environnement, pensez au covoiturage. Cependant vérifiez que vous êtes bien assurés pour ce type de déplacement.

Votre Accompagnateur habite La Ciotat et possède un minibus 9 places assurés pour le transport professionnel des passagers. Il met donc 8 places à disposition dans son minibus. Si vous désirez en profiter, contactez votre interlocuteur du séjour : Franck ROTGER (franck.rotger@provenceevasion.com – 06.87.75.72.71)

Hébergement :

Nous serons hébergés les 2 nuits à la chambre d'hôte « Le Val d'Azur ». Nous dormons en chambres de 2 à 4 personnes. Douches et toilettes dans chaque « espace » chambre. Les draps sont fournis mais pas les serviettes de toilette. Vous pourrez profiter sauna offert gracieusement à sa clientèle. Site internet de l'hôtel : www.valdazur.queyras.com

Restauration :

Les dîners et petits déjeuner sont préparés par Solange et Didier du Val d'azur. Ils restent imposés par l'hébergeur (pas de menu à la carte). Les repas sont de qualité et orientés « esprit Bio ». Pour les pique-niques des midis, vous devez les prévoir (conseils dans le dossier « départ » que vous recevrez ultérieurement).

Prix :

Séjour 3 jours / 2 nuits : **430 €/ pers.**

Le tarif comprend :

- hébergement en 1/2 pension du vendredi au dimanche matin en chambre de 2 à 3 personnes.
- encadrement par un BE Accompagnateur en Montagne.
- La taxe de séjour.
- Les draps pour le couchage et couettes.
- L'accès aux espaces détente de l'hébergeur.
- le prêt du matériel de progression en randonnée raquettes (raquettes à neige, bâtons, pelle, sonde, ARVA, guêtres, 1 tapis de sol pour 2 personnes).

Le tarif ne comprend pas :

- encas pendant les randonnées.
- les pique-niques.
- Serviette de toilette et serviette de table
- boissons, dépenses personnelles.
- autres visites éventuelles.
- assurances complémentaires éventuelles.
- le déplacement véhiculé pendant le séjour.

Prestations complémentaires :

Arrivée ou départ décalés : nous consulter.

Interlocuteur du séjour : Franck ROTGER (franck.rotger@provenceevasion.com – 06.87.75.72.71)

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande particulière. Nous nous efforcerons d'y répondre au mieux, dans la mesure du possible.

Association Provence Evasion – 14 impasse des Cèdres – 13.390 Auriol tel. : **06 52 50 26 39** contact@provenceevasion.com
Association de tourisme inscrite au registre national ATOUT FRANCE affiliée à l'APRIAM IM 73 100023

Alpespace 50 Voie A. Einstein - 73.800 Francin

garantie financière : GROUPAMA 4000713451/0 - 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS RCP : MMA IARD police A3.056.234 14 Bd M&A Oyon 72000 LE MANS
Siret 539 889 147 000 10 – APE 9329Z - TVA intracommunautaire FR 59 539 889 147